
Votre avenir

OCTOBRE/NOVEMBRE 2016

**LETTRE D'INFORMATION
AUX RIVERAINS DU SITE DU HÉNÂ**

300 personnes en visite



Oublié la lumière? Éteignez-la à distance avec boxx.



Exclusif
pack énergie + boxx
boxx.be

BOXX, LE CERVEAU DIGITAL DE VOTRE MAISON

Offre valable pour les nouveaux clients et les clients existants

Éditorial

Chers riverains,

Ce nouveau bulletin d'information sera principalement l'occasion de revenir sur un évènement symbolique dans la nouvelle vie du site du Hénâ, à savoir l'inauguration des installations qui serviront à lui rendre, petit à petit, son aspect originel.

Je tiens tout d'abord à remercier chacun d'entre vous pour votre visite et votre intérêt dans le projet. Vous avez, en effet, tous joué un rôle important dans la réussite de cette journée mais surtout dans l'avancement du chantier. Lors de ces portes ouvertes, nous avons essayé de répondre à toutes vos questions concernant les futures étapes de la réhabilitation.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir les autorités communales qui ont une nouvelle fois insisté sur l'importance du suivi du projet pour assurer le respect du cadre de vie des citoyens de Flémalle et d'Engis, conformément aux impositions du permis. De plus, un représentant du Parlement wallon est venu saluer la prise de responsabilité de l'entreprise ainsi que la démarche environnementale engagée au bénéfice de la Région. Enfin, les enfants de l'école des Awirs, directement concernés par le futur du site, m'ont accompagné pour une visite guidée autour d'un projet éducatif développé par la direction et les enseignants de l'école.

À l'heure d'aujourd'hui, les derniers tests de la bande transporteuse ainsi que les travaux préparatoires sur le site sont en cours. Le début de l'évacuation des cendres pourra débuter comme prévu en toute sécurité.

Cordialement,

Vincent Lognay
Grands Projets environnementaux



Le chantier



Derniers préparatifs à la phase d'évacuation

Les derniers tests de fonctionnement des installations sont en cours. Le premier essai pratique avec évacuation de matière a eu lieu fin du mois d'octobre. Une fois l'installation rodée, son démarrage effectif pourra être lancé. Celui-ci est prévu pour la fin du mois de novembre. Les terres seront excavées à partir de l'amont topographique du Terril pour assurer sa stabilité et soulager progressivement le massif de contrebutage. Les excavations seront réalisées en « marches d'escalier » afin de limiter les pentes.



Jean-Benoît Collee, Administrateur de Recybel

Recybel est issue d'un partenariat entre ENGIE Electrabel et les cimentiers CCB et CBR. Cette société associe toutes les compétences et les expertises de ces 3 grandes entreprises complémentaires afin de mener à bien le projet d'évacuation du site du Hénâ. CCB et CBR emploient environ 1600 personnes en Belgique, et produisent de l'ordre de 4 millions de tonnes par an de clinker, produit de base du ciment. Ces cimentiers utilisent 6,5 millions de tonnes par an de matière première. Les cendres volantes représentent 6% de ces produits de base : elles sont un apport indispensable dans

la fabrication du ciment. Bénéficier des cendres volantes locales issues du Terril du Hénâ permettra aux cimentiers de mieux résister à la concurrence qu'ils connaissent aujourd'hui en faveur de la Région. La revalorisation des cendres du Hénâ influera donc positivement sur les cimentiers et l'avenir de leurs travailleurs.



Nicolas Brasseur, Gestionnaire du Projet pour Cop&Portier S.A

En tant que Gestionnaire du Projet pour l'entreprise Cop&Portier, j'ai participé à l'étude du projet. Mon rôle aujourd'hui est de m'assurer de sa bonne mise en place et de son déroulement.

Cop&Portier va gérer l'exploitation du site du Hénâ, c'est-à-dire que nos équipes seront chargées d'excaver les cendres, de veiller à leur bon traitement et chargement sur la bande transporteuse qui les amènera jusqu'au quai du Halage. Deux pelles travaillent actuellement sur le site afin de retirer les premières terres de couverture. Ainsi, une fois l'ensemble des tests de contrôle de l'installation effectués, nous pourrions commencer à charger les cendres sur la bande transporteuse. Durant la première phase des travaux et à la demande d'ENGIE Electrabel, nous allons porter une attention toute particulière à minimiser l'impact sur l'environnement mais aussi à la sécurité et au bien-être des riverains.

Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir travailler sur un projet d'une telle envergure, dans notre région !

Planning prévisionnel novembre

SUR L'ENSEMBLE DE LA BANDE TRANSPORTEUSE

- Mise en tension de la bande
- Finalisation de l'installation des équipements électriques et tests
- Pose et raccordement des éclairages
- Finitions de la toiture métallique
- Remise en état et état des lieux

Zone du Hénâ

- Clôture et équipement du bassin d'orage
- Finitions du bardage
- Mise en mouvement motorisée de la bande transporteuse
- Début de l'excavation du Terril

Zone de la rue des Awirs

- Finitions des bardages et isolants de la structure métallique de la bande transporteuse

POUR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS

- Essais de fonctionnement à vide
- Essais de fonctionnement avec matériau



Zone de la Crâne

- Finitions des bardages de la structure métallique de la bande transporteuse
- Clôtures

Zone rue Louis Legrand

- Finitions des bardages et isolants de la structure métallique de la bande transporteuse
- Clôtures



INFORMATION TRAVAUX

Lors des premiers travaux sur le site du Hénâ, les équipes ont localisé une zone limitée présentant des traces d'amiante. Il s'agit d'une zone composée de terres recouvrant les cendres et anciennement surplombée par des arbres récemment abattus dans le cadre du chantier. Toutes les mesures adéquates et conformes aux règlements et législations en vigueur ont été prises. Les autorités compétentes ont été informées et une entreprise agréée a été contactée pour évaluer les actions à prendre à charge d'ENGIE Electrabel. Il s'agit de plan d'actions classiques pour un site industriel : ces procédés sont bien connus et très maîtrisés. La situation du site ne présente aucun risque pour la santé des riverains. Aucune mesure particulière ne doit être prise par la population ou les autorités.

Lors de la conception du projet et également pour répondre aux questions des riverains, de nombreux tests de sol ont été effectués. L'éventualité de déchets autres que les cendres avait également fait l'objet d'une analyse dans l'Etude des Incidences sur l'Environnement. Aucun des 400 forages et tests de sol qui ont été réalisés n'ont détecté de telles traces. Malgré le fait qu'aucune trace d'amiante n'avait été repérée à ce jour, cette éventualité avait été prise en compte par nos équipes. C'est ce qui explique que nous ayons été en mesure d'apporter les réponses adéquates dans des délais extrêmement brefs.

Les porteurs du projet s'engagent à communiquer de façon régulière et transparente à ce sujet.

L'actualité

Portes ouvertes au Hénâ

Les équipes d'ENGIE Electrabel ont eu le plaisir de vous accueillir le 5 octobre 2016 sur le site du Hénâ afin de vous faire visiter les installations. Voici un compte rendu et quelques images de cet événement symbolique.



Sophie Thémont, Bourgmestre f.f de Flémalle

L'évènement organisé ce 5 octobre a permis aux participants d'apprécier la prouesse technique réalisée par les différents acteurs de ce chantier. A titre personnel,

il s'agissait pour moi de saluer la conformité de cette installation aux prescriptions urbanistiques et de souligner le respect du calendrier qui avait été fixé pour l'accomplissement de cette étape essentielle. Cette manifestation a aussi et surtout été l'occasion de rappeler à l'entreprise que nous serons particulièrement attentifs et vigilants au respect des conditions reprises dans le permis, notamment en ce qui concerne les moyens à mettre en œuvre pour atténuer toute nuisance et pour maintenir une qualité de vie aux habitants. Une vigilance de tous les instants donc qui continuera à s'exercer, avec les représentants des riverains, au sein des différents Comités d'Accompagnement et de Suivi mis en place à cet effet depuis maintenant près de deux ans.



Benoît Dreze, Député wallon

La Région wallonne est particulièrement heureuse de voir une société privée qui assume ses responsabilités sociétales et environnementales. Cette réhabilitation permettra d'éviter

tout risque pour la population et de rendre un site vert aux riverains.



M. Bourguignon, Service Cadre de vie pour la Commune d'Engis

La visite du site du Hénâ, sous le soleil, a permis aux riverains et aux élus de découvrir les installations érigées dans le cadre de l'évacuation des cendres

volantes. La qualité du travail est appréciable, et nous ne pouvons que partager l'enthousiasme de voir les infrastructures en fonctionnement. La commune d'Engis remercie ENGIE Electrabel pour la qualité de la communication mise en place vers les riverains, et se tient à la disposition des citoyens lors de l'excavation.

Bernard Fox, Directeur de l'école des Awirs



« Autour et dans mon école, on parle beaucoup du Terril du Hénâ ! Il me semblait dès lors opportun que les classes de 5^e et 6^e participent à une visite du site proposée et organisée par l'entreprise. Cette visite a permis aux enfants de se rendre compte de la complexité du chantier, de la taille du Terril et d'avoir une idée de la réhabilitation du site qu'ils verront dans une dizaine d'années. Il faut savoir que l'école est préparée à accueillir le centre de crise. De nombreuses exploitations pédagogiques pourront également être réalisées dans beaucoup de domaines joignant ainsi l'utile à l'agréable. »

RETROUVEZ LES VIDÉOS DE CET ÉVÈNEMENT VIA LES LIENS CI-DESSOUS :

- <https://www.youtube.com/watch?v=6Ju3rzYw3-k>
- https://www.youtube.com/watch?v=Q7QPw_VFeAI
- <https://www.youtube.com/watch?v=aBIZcTgu1-Q>

Ainsi que l'album photo sur notre page Facebook.

Vos questions



Benoît Liegeois,
Directeur de la Centrale des
Awirs

« Durant la visite du chantier, j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs d'entre vous. Vous en avez profité pour me poser des questions très intéressantes auxquelles j'espère avoir répondu de manière exhaustive. »

1) Qui sont les membres du Comité d'Accompagnement ?

Comme il est prévu par le permis, le Comité d'Accompagnement se réunit à l'initiative des autorités communales et sous la présidence de Madame la Bourgmestre f.f, Sophie Thémont. Ses membres ont été désignés par l'Administration. Leurs coordonnées sont disponibles sur simple demande auprès de la Commune de Flémalle.

2) Quel sera dorénavant le rôle d'ENGIE Electrabel ?

En tant que Directeur de la Centrale des Awirs, je fais partie du Conseil d'Administration de Recybel présidé par Philippe Van Troeye, Directeur Général d'ENGIE Electrabel. Via ce Conseil d'Administration, l'entreprise veille avec les cimentiers à la gestion et au bon déroulement de l'évacuation du Terril. ENGIE Electrabel maintiendra l'information et la communication avec les riverains durant toute la durée du projet.

3) La bande transporteuse aura-t-elle un impact sonore ?

Conformément au permis, une série de mesures d'atténuation ont été mises en œuvre : merlons, murs antibruit, capotage de la bande transporteuse au niveau de la traversée de la rue des Awirs et de la rue Louis Legrand. La bande transporteuse respectera en tout temps les normes strictes de la Région wallonne en vigueur. Des contrôles seront effectués régulièrement.



Pour toute question ou remarque au sujet du Terril du Hénâ, notre équipe est à votre écoute car votre point de vue est important.

0800 20 210
terrilhena@electrabel.com